Seine Grands Lacs reconduit son programme dâ€™actions de prÃ©vention des inondations

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2021

Â

"Les risques d'inondation constituent bel et bien une rÃ©alitÃ© sur le territoire francilien. Nous avons pu le vÃ©rifier de nouveau au mois de fÃ©vrier, et l'hiver 2021 figurera parmi les plus pluvieux depuis une vingtaine d'annÃ©es. Plusieurs dÃ©partements d'ÃŽle-de-France ont vÃ©cu de nouvelles inondations causÃ©es par la crue de la Seine et de la Marne. MalgrÃ les 4 lacs-rÃ©servoirs et la construction du nouvel ouvrage de rÃ©tention des crues de la BassÃ©e, l'ÃŽle-de-France reste un territoire vulnÃ©rable, dont les tissus sociaux et Ã©conomiques restent fortement exposÃ©s aux inondations. Il est donc indispensable de prendre conscience de ce risque et d'agir tous ensemble afin de repenser nos territoires", dÃ©clare FrÃ©dÃ©ric Molossi, vice-prÃ©sident du Conseil dÃ©partemental de la Seine-Saint-Denis et prÃ©sident de l'EPTB Seine Grand Lacs.

AprÃ¨s avoir achevÃ© sa premiÃ¨re phase (2014-2020) avec succÃ¨s, l'EPTB Seine Grands Lacs reconduit son programme d'actions de prÃ©vention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes sur la pÃ©riode 2022-2028. Le programme est portÃ© par les Ã©lus de 20 collectivitÃ©s de la rÃ©gion. LancÃ© voici six ans (2014-2020) dans l'objec de rÃ©duire les consÃ©quences des inondations en ÃŽle-de-France, pilotÃ© par l'EPTB Seine Grands Lacs, le PAPI a permis de mettre en œuvre 167 actions au total, engageant un budget de 182 millions d'euros HT. Le PAPI est construit autour de 4 objectifs prioritaires : 1. RÃ©duire la vulnÃ©rabilitÃ© du territoire francilien ; 2. Agir sur l'alÃ©a pour rÃ©duire le coÃ»t des dommages ; 3. Aider les territoires sinistrÃ©s Ã se remettre rapidement des dommages subis ; 4. Mobiliser tous les acteurs autour de la culture du risque. Ã€ l'issue de cette premiÃ¨re pÃ©riode, le bilan permet de constater que ce programme, d'une envergure unique en France, a crÃ©Ã© une dynamique collective bÃ©nÃ©fique au territoire : la connaissance des phÃ©nomÃ¨n naturels en est considÃ©rablement amÃ©liorÃ©e et la sensibilisation des populations riveraines renforcÃ©e, ainsi que l'alerte et la gestion de crise ; de nouveaux ouvrages de rÃ©gulation des crues ont Ã©galement pu Ãªtre amÃ©nagÃ©s. Poursuivant le mÃªme objectif, dans une dÃ©marche progressive d'amÃ©lioration continue, la construction d'un nouvel ouvrage, le site pilote de la BassÃ©e, a Ã©tÃ© intÃ©grÃ© au programme en 2020, avec un double objectif de diminution des niveaux de la Sein en crue et de valorisation Ã©cologique du territoire de la BassÃ©e aval. Le bilan trÃ¨s encourageant de ce PAPI nÂ° 1 a conduit l'EPTB Seine Grands Lacs Ã poursuivre le travail engagÃ© et Ã Ã©laborer un PAPI nÂ° 2 qui s'Ã©tendra sur la pÃ©rio 2022-2028. Ce second programme, dont le pÃ©rimÃ¨tre va Ã©voluer et intÃ©grer de nouveaux acteurs, viendra consolider cette dynamique et faire de l'ÃŽle-de-France un territoire mieux prÃ©parÃ© et plus rÃ©silient face aux prochaines crues de la Seine et de la Marne. Ainsi, le PAPI nÂ° 2 devrait notamment concerner, dÃ¨s 2022, les axes Seine et Marne sur l'ensemble de la rÃ©gion ÃŽle-de-France, avec une extension sur la partie aval dans les Yvelines.

Les actions du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes ont fait l'objet d'une confÃ©rence digitale, le mardi 16 mars aprÃ¨s-midi, en prÃ©sence de : Marc Guillaume, prÃ©fet de Paris, de rÃ©gion d'ÃŽle-de-France et coordonnateur de bassin ; Patrick Ollier, prÃ©sident de la MÃ©tropole du Grand Paris ; CÃ©lia Blauel, maire adjointe Ã la Ville de Paris, en charge de la Seine, de la prospective Paris 2030 et de la rÃ©silience ; Didier Guillaume, vice-prÃ©sident du Conseil dÃ©partemental du Val-de-Marne ; Daniel Level, prÃ©sident du Syndicat Mixte Seine Ouest, adjoint au maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et maire dÃ©lÃ©guÃ© de Fourqueux (Yvelines) FrÃ©dÃ©ric Molossi, vice-prÃ©sident du Conseil dÃ©partemental de Saint-Denis et prÃ©sident de l'EPTB Seine Grands Lacs.

Bilan et rÃ©sultats du PAPI 1 - Objectifs et territoires prioritaires du PAPI 2

La Seine, le 6 fÃ©vrier 2021 - photo MartineLB

Â